

# Le Diplôme National du Brevet des collèges – Présentation de l'épreuve

## Epreuve d'histoire, géographie et enseignement moral et civique

### Déroulement de l'épreuve

L'épreuve d'Histoire-Géographie-EMC est prévue pour une durée de 2 heures et est notée sur 50 points. Il n'y a pas a priori de points consacrés à la maîtrise de la langue. Mais depuis plusieurs années, les correcteurs ont pour consigne d'évaluer celle-ci dans la deuxième partie de l'épreuve. Le barème indicatif est sur 4 points.

### L'épreuve d'histoire-géographie-enseignement moral et civique sera composée de trois parties.

- **Première partie – Analyser et comprendre des documents – 20 points**

A priori, le candidat doit ici appréhender un ou des documents de natures diverses concernant les programmes d'histoire ou de géographie. Ces documents pourront être relativement longs.

Après avoir pris connaissance du ou des documents, le candidat devra répondre à une série de questions pour évaluer sa compréhension du ou des documents ainsi que sa capacité à les croiser avec ses propres connaissances. Cette partie a pour objectifs tant d'évaluer les savoir-faire du candidat (dans la lecture de documents, ainsi que dans l'extraction d'informations explicites et implicites), ses connaissances (un document ne pouvant être réellement appréhendé que si le candidat dispose de connaissances solides) et dans la lecture de consignes et la compréhension des attentes des correcteurs. Une schématisation simple pourra être demandée aux candidats.

- **Deuxième partie – Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer – 20 points**

Si la première partie de l'épreuve concerne l'histoire, la seconde sera ici consacrée à la géographie et réciproquement.

Une réponse longue cohérente et organisée est ici attendue. Elle répondra à une consigne précise et devra faire au minimum 15 lignes. La maîtrise de la langue est ici particulièrement évaluée.

Le candidat devra également répondre à une ou des questions concernant les repères d'histoire ou de géographie. La restitution des repères pourra être demandée sous la forme de questions, mais le candidat pourra aussi les replacer dans une frise chronologique, sur une carte, sous la forme d'un schéma, identifier des personnages historiques, des événements...

- **Troisième partie – Enseignement moral et civique – 10 points**

Un corpus documentaire sera proposé au candidat concernant le programme d'EMC du cycle 4. Il devra donc lire les différents documents proposés (dont la nature pourra être différente) et répondre à plusieurs questions.

Au terme de ce travail, le candidat pourra être amené à réaliser une réponse développée à une question reprenant la ou les thématique(s) évoquée(s) par le(s) document(s). Cette réponse pourra être immersive.